

Un gîte pour l'effraie des clochers

Un homme s'est assis sur un muret. Il s'apprête à vivre, comme d'autres soirs, un moment magique¹. Une silhouette pâle apparaît dans une cavité sombre, puis glisse au-dessus du cimetière. Une deuxième silhouette... Puis une autre... Bientôt, ce sont 4 entités blanches qui errent parmi les pierres tombales et qui viennent voir de tout près la drôle de bête immobile. Les petits fantômes font du vol stationnaire au-dessus de sa tête, chuintent, s'éloignent et reviennent.

L'homme a frissonné et il frissonne encore en écrivant ces lignes. Il revit cette scène comme si c'était hier. Mais c'était dans les années quatre-vingts, à Saint-Amé. A l'époque, le clocher n'était pas grillagé... et les petits fantômes étaient de jeunes effraies.

L'effraie des clochers, cette Dame blanche fascinante, mystérieuse et menacée, nous a été présentée par Bernard Cartier dans le Troglo n° 124. Il est donc inutile de la décrire à nouveau en détail, d'évoquer sa biologie et son régime alimentaire. Penchons-nous plutôt sur les raisons de son déclin² et sur les actions à mener pour la protéger.



Une silhouette fantomatique... (Photo : D. CRICKBOOM)

Un environnement devenu hostile



L'effraie utilise parfois des cavités naturelles (Photo : Benoît HENRION)

Au Moyen Âge, notre chouette, favorisée par l'essor de l'agriculture, s'est répandue dans toute l'Europe occidentale et au-delà. Avant, elle était plutôt confinée dans les régions méridionales, mais l'Homme, en ouvrant les paysages, lui a offert des territoires nouveaux. Pendant des siècles, les activités humaines ont constitué une aubaine³ pour l'effraie.

Depuis 50 ans, ce n'est plus vraiment le cas. Hier encore, son petit domaine⁴, qu'elle sillonnait dès la nuit venue, était une mosaïque de prés, de haies champêtres,

d'arbres épars et de vergers. Hier encore, des milliers d'entités blanches, dans toute l'Europe, traquaient mulots et campagnols dans de merveilleux bocages.

Mais aujourd'hui, sur des secteurs immenses, le bocage a disparu, remplacé par des champs de colza, de blé, de maïs... parfois jusqu'à l'horizon !

La nuit, elle-même, n'est plus vraiment la nuit. Des prédateurs⁵ aux yeux de feu massacrent les petits fantômes qui chassent dans les talus et les fossés. En moins de 50 ans, les aménagements fonciers, la monoculture, les produits phytosanitaires et le maillage routier toujours plus dense ont radicalement transformé le paysage rural.



Pas étonnant que l'effraie soit classée en déclin⁶ en France et dans les autres pays d'Europe. La chevêche d'Athéna et beaucoup d'autres espèces sont également impactées. A tout cela, s'ajoute la disparition progressive des sites de reproduction. Dans les maisons actuelles, les ouvertures qui donnent sur les combles sont presque toujours obturées, les granges remplacées par des hangars métalliques et les clochers, grillagés.

Alors, que faire ?



Photo : Grégory SMELLINCKX

Conserver des sites de reproduction

Nous ne pouvons ni réduire le trafic routier, ni supprimer l'agriculture intensive d'un coup de baguette magique, mais nous pouvons offrir quelques lieux de nidification à notre Dame blanche, dans les clochers d'églises, par exemple.

C'est précisément sur cette problématique, qu'à travers la France et aussi l'Europe, de nombreux bénévoles interviennent. L'effraie aime tellement les clochers (absence de prédateurs, peu de dérangement, situation en hauteur) que leur accès ou la pose d'un nichoir conditionne souvent la présence de l'espèce dans le village.

Depuis qu'il y a des églises, il y a des effraies dans les clochers... Ou plutôt il y avait⁷.



Visite du clocher de l'église de Saint-Amé avant la pose d'un nichoir par Jacques Côme (Photo : Jean-Charles OLE)

Une église, c'est un édifice public aux perspectives de transformation quasi nulles, doté d'un clocher merveilleusement calme (sauf les cloches qui, curieusement, semblent ne pas déranger l'effraie). Et il y en a une dans chaque village. C'est sûr, une grosse caisse en bois est moins attractive qu'un bon vieux clocher ouvert aux 4 vents, mais c'est malgré tout une solution qui a fait ses preuves⁸.

Le nichoir, une fois installé, sera vite oublié par les humains et, tôt ou tard, occupé par notre chouette. C'est aujourd'hui le meilleur moyen d'offrir à l'effraie un site pérenne où elle pourra élever ses petits⁹.



Comment choisir les sites les plus favorables ?

Une effraie sur quatre est tuée par un véhicule. Par conséquent, il serait déraisonnable d'installer un nichoir près d'une route très fréquentée. Le couple, si l'endroit lui convient, sera fidèle à son site de nidification. Nous devons donc, avant toute intervention, identifier les lieux les plus favorables (présence avérée de l'espèce dans le passé, secteur riche en prairies, pâturages ou vergers, bâtiment tranquille).

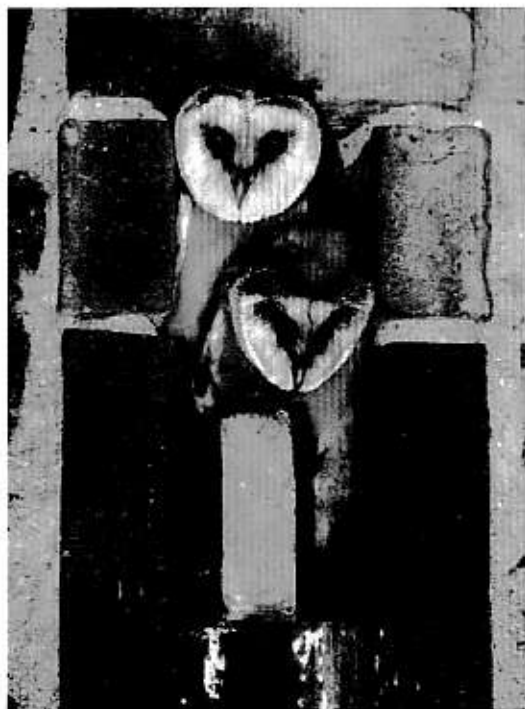


Photo : Olivier LESCOUET

Dans l'idéal, chaque couple devrait avoir à sa disposition au moins 2 sites de reproduction potentiels. Ainsi, il pourrait choisir le mieux adapté, déménager en cas de dérangement et les jeunes qui s'émanent auraient un abri. Tout bâtiment public, s'il offre des conditions favorables, peut être équipé.

Mais il existe aussi des Dames blanches qui logent chez l'habitant (dans un grenier ou une remise le plus souvent). Si leur présence est tolérée, voire souhaitée, et si elles ont trouvé leur place, c'est merveilleux. Mais parfois, cette présence dérange, car elle est jugée salissante. Ou alors, l'oiseau de nuit est toléré, mais il utilise le grenier ou la remise comme gîte diurne et il n'a aucun endroit pour nicher. Dans ces 2 cas, et à condition que la configuration du lieu s'y prête, la pose d'un nichoir peut être une solution. Ce sont des problèmes à régler au cas par cas.

Routes : limiter l'hécatombe

Nous l'avons vu, une effraie sur quatre est victime d'une collision en traversant une route. C'est déjà énorme ! Mais si l'on ajoute les couvées et les nichées perdues après la disparition d'un parent, ça devient vite une hécatombe.

Les routes nationales et les voies rapides qui sillonnent les milieux agricoles sont les plus meurtrières, surtout quand elles sont entourées de talus fauchés ras, lesquels attirent les rapaces en quête de micromammifères. Toutefois, des mesures de gestion simples et peu coûteuses peuvent limiter ce facteur de mortalité :

- Identifier les portions de voie les plus meurtrières ;
- Proposer aux gestionnaires un entretien écologique des bords de routes concernés. Un fauchage unique et tardif rend talus



Photo : Eric POLLET

et fossés moins attractifs pour les croqueurs de campagnols (crécerelle, buse, moyen-duc, effraie...). Quant à la présence de buissons et de haies le long des routes, elle contraint les oiseaux à voler plus haut et les rend moins vulnérables.

La question des chiroptères

Il semblerait que l'arrivée d'une effraie dans un lieu occupé par des chauves-souris entraîne souvent le départ de celles-ci. Grands rhinolophes, grands murins, oreillard roux, oreillard gris... occupent volontiers les clochers, du printemps à l'automne. Ils se regroupent ensuite dans des grottes, des galeries souterraines, des caves..., pour hiberner.

C'est une réalité dont il faut tenir compte, car il n'est pas question de protéger une espèce en ignorant les autres. On peut objecter qu'il y a toujours eu, dans maint clochers, à la fois des chiroptères et des effraies. C'est vrai. A Vagney, la cohabitation des chouettes et des grands murins était avérée (avant la fermeture du clocher !).

Mais c'était avant que les pesticides ne déciment les populations de chauves-souris européennes, au point de précipiter certaines espèces au seuil de l'extinction. Dans un clocher ouvert, la cohabitation entre l'oiseau et les petits mammifères volants paraît donc souvent difficile.

Mais qu'en est-il lorsque la Dame blanche est confinée dans un nichoir ?

Nous n'en savons rien. Alors, dans le doute, aucun nichoir ne sera installé dans un clocher occupé par une colonie de chiroptères¹⁰.

A ceux qui souhaitent participer

Nous avons pour objectif d'équiper quelques clochers dans l'est, le nord et le centre du département afin de créer un réseau de sites disponibles pour l'effraie. D'autres associations opèrent dans l'ouest vosgien. Vous pouvez participer en nous indiquant si le clocher de votre commune (ou d'une localité proche) est fermé ou accessible à l'effraie.

Mais pour ce faire, certaines règles de bon sens doivent être respectées :

- Les personnes intéressées par l'enquête ne doivent en aucun cas entrer dans le clocher. C'est dangereux et les risques de dérangement sont importants ;
- Elles doivent simplement observer depuis l'extérieur, avec des jumelles, si le clocher est obturé (grillage, planches, abat-sons clos...) ou au contraire, accessible, donc ouvert sur au moins un côté.



*Un nichoir a été installé dans le clocher de Champ-le-Duc
(Photo : Jean-Louis HANS)*



Il existe parfois des ouvertures murales qui s'apparentent à des meurtrières. Si c'est le cas, un p'tit coup de jumelles permet souvent de voir si elles sont libres ou bouchées.

Si l'édifice est accessible à l'effraie, vous pouvez vous installer près de l'église avant le crépuscule et attendre la sortie éventuelle de la Dame blanche. Indiquez-nous ce que vous avez vu (effraie, chiroptères ou rien).

Si le clocher est grillagé ou inaccessible pour une autre raison (abat-sons trop serrés par ex.), il faut nous informer. Ne prenez jamais contact directement avec les élus (cas du clocher fermé), car certains édifices n'ont pas vocation à être équipés : mal situés, en dehors de la zone d'intervention, présence de chauves-souris, classement en Espace naturel sensible (ENS).

Mais si vous connaissez bien un ou plusieurs élus, dites-le-nous. Votre appui, plus tard, pourrait être déterminant. Il n'est pas recommandé de divulguer les infos recueillies. Pour certains, un oiseau dans un clocher, c'est un sacrilège insupportable.

Nous ne sommes pas les seuls à offrir aux effraies des gîtes dans les clochers. Si c'était le cas, cela n'aurait pas d'intérêt. Mais nous participons à une opération d'envergure qui mobilise de nombreux passionnés dans toute la France et aussi en Europe, à un travail d'équipe qui redonne peu à peu aux chouettes des clochers la place qu'elles n'auraient jamais dû quitter.

Jean-Louis HANS et Alex HUMBERT

Pour nous informer :

Jean-Louis Hans : 03 29 61 19 90

Alex Humbert : 09 50 64 76 41 ou 06 68 37 44 70 ou humbertalex@hotmail.com

¹Le soir, l'effraie peut être facilement observée quand elle quitte un clocher. Sa découverte peut contribuer à sensibiliser les enfants à la protection des espèces menacées.

²En Grande Bretagne, les effectifs ont été divisés par 3 entre 1930 et 1980, par 10 aux Pays-Bas entre 1950 et 1970 (LPO Île-de-France). Ce sont des données anciennes. Il est à craindre que la situation se soit beaucoup aggravée depuis.

³Et pour de nombreuses autres espèces de rapaces diurnes et nocturnes, ainsi que des passereaux inféodés aux milieux ouverts.

⁴La superficie du territoire varie de 1 à 10 km² selon la densité des proies. Une commune peut abriter 1 à 2 couples d'effraies (H. Baudvin et P. Perrot - 2005).

⁵On estime entre 15 000 et 20 000, le nombre d'individus tués chaque année sur les routes de France (G. Goujon 2004 - P. Housset 1992 - LPO Île-de-France). C'est énorme, surtout si l'on compare cette hécatombe à la population française, estimée entre 20 000 et 50 000 couples.

⁶Elle est classée en déclin dans le Livre rouge des espèces menacées et à surveiller en France (G. Rocamora et D. Yeatman-Berthelot 1999).

⁷Exemple : dans les années 80, les clochers de Vagney, Saint-Amé, Dommartin-lès-Remiremont, Vecoux, Saulxures-sur-Moselotte... étaient tous occupés.

⁸Dans le Haut-Rhin, après une campagne de pose de 200 nichoirs, le nombre de couples recensés est passé de 10 à 130 en 15 ans (ASPAS - campagne « Un clocher, une chouette ! »).

⁹Au début, ce sont souvent des pigeons qui occupent le nichoir, mais si le logement plaît à l'effraie, en principe, les pigeons seront à la rue. Notons que la colombophilie a contribué à accroître les populations de pigeons domestiques.

¹⁰Certains clochers abritant des chiroptères sont classés dans la liste des Espaces Naturels Sensibles du département. Ils ne seront, par conséquent, jamais équipés d'un nichoir à effraie.

